



**ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES A JALHAY, Place, chemin du Curé devant la Tour Belgacom**

**Le Bourgmestre,**

Vu la demande de l'entreprise Traffic Sign, 3580 Beringen, Beverlosesteenweg 100 (responsable WILLEMS Ine 011/45 25 03) pour effectuer des travaux pour le compte de proximus le 13/01/2020, chemin du Curé à Jalhay

Vu la faible largeur de ce chemin et l'emploi d'un imposant élévateur

Vu l'impossibilité de circuler sur ce chemin pendant les heures d'ouverture du chantier

Vu la loi relative à la Police de la circulation routière;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant la tutelle sur les communes de la Région Wallonne, en ses articles LI 133-1° et LI 133-2;

Vu les articles 134 et 135 de la nouvelle loi communale;

Vu la circulaire ministérielle relative aux règlements complémentaires et de placement de la signalisation routière;

Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière;

Vu l'Arrêté Ministériel du 07/05/99 relatif à la signalisation des travaux et obstacles sur la voie publique;

**ARRETE**

**Art. 1: Fermeture de la chaussée**

Le lundi 13 janvier 2020 de 07h00 à 19h00, le chemin du Curé (chemin n° 8) à Jalhay, sera fermé à hauteur de la RR 629 ainsi que devant la tour Belgacom. Le stationnement sera également interdit devant la Tour Belgacom afin de pouvoir y installer un élévateur.

**Art. 2: Obligation de l'entrepreneur**

L'entrepreneur

- avertira les riverains des travaux.
- facilitera au mieux, l'accès et la sortie des propriétés riveraines
- maintiendra la signalisation en bon état de visibilité

**Art.3 :** Ces mesures seront matérialisées par des panneaux conformes, (signaux C3, E1 et barrières) bien éclairés s'il échet.

**Art.4 :** Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi.

**Art.5 :** Expédition de la présente sera transmise à :

- Monsieur le Procureur du Roi/sect.Roulage de Verviers,
- Monsieur le Commissaire dirigeant les services d'Intervention de la Zone des Fagnes
- au Cdt de la zone de Secours n° 4
- à notre service des Travaux
- notre police locale.

Jalhay le 24/12/2019  
Le Bourgmestre

  
Michel FRANSOLET





A l'attention des habitants

Chère Madame, Cher Monsieur

Concerne: placement d'une nacelle – Chemin du Curé (Place) - Jalhay

**Le 13 janvier 2020 entre 7h-19h**, une nacelle sera mise dans le Chemin du Curé (Place), à Jalhay, au niveau du pylône. A cause de la nacelle, la rue sera complètement bloquée pendant les travaux. Stationner ne sera pas possible au niveau du chantier. Veuillez tenir compte de ceci.

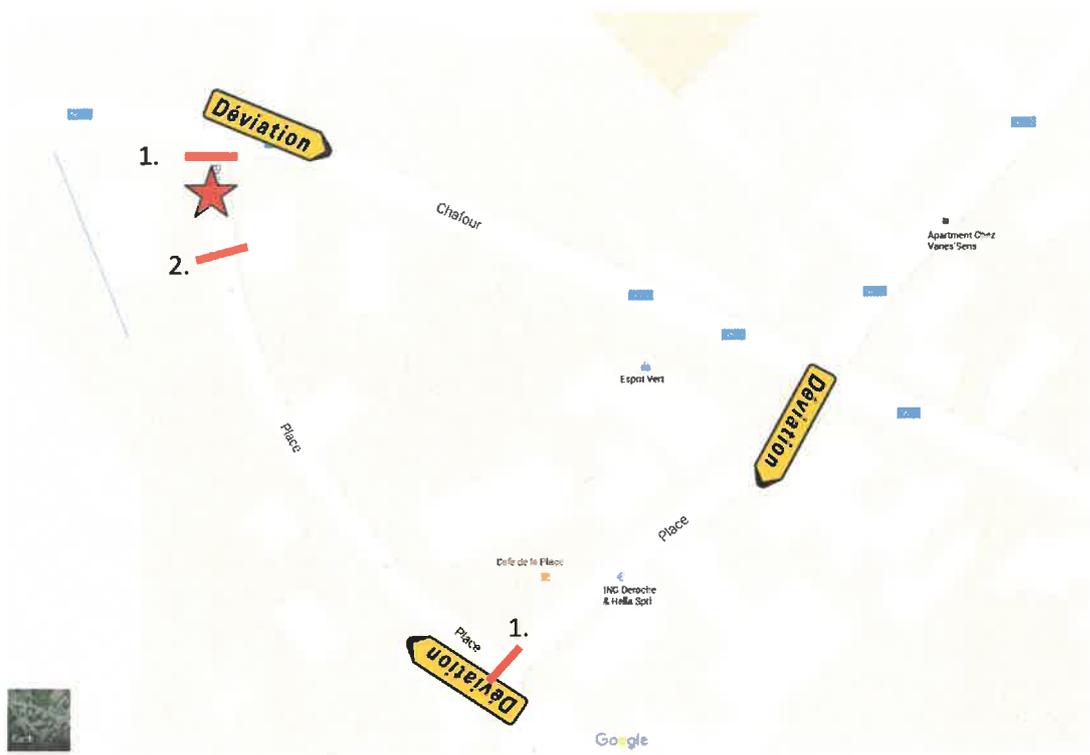
Nous limiterons les travaux au minimum et nous nous excusons pour des inconvénients éventuels que ces travaux provoquent.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ine Willems



## Jalhay – Place – 32301L1



1. Barrière + C3 + ECL + A31 + A39 + F45 + F41 (Couvrir F19 et C1)
2. Barrière + C3